

Le programme de l'Association Française des Diabétiques plébiscité aux Assises de Montpellier

Paris, le 26 mai 2011 - L'Association Française des Diabétiques a réuni ses associations fédérées lors des Assises Nationales qui ont eu lieu du 20 au 22 mai à Montpellier. Résultats : un plébiscite sans équivoque du programme fédéral « AFD, acteur de santé » et la reconduction des instances dirigeantes (Présidence et Bureau). Face à la progression inquiétante du diabète, les axes du programme fédéral (prévenir, informer, accompagner ...) s'avèrent plus que jamais nécessaires.

En moins de dix ans, la prévalence du diabète traité en France est passée de 2,6 à 4,4%. Aujourd'hui, 2,9 millions de personnes sont traitées pour un total de 3,5 millions de personnes atteintes. Dans le même temps, le coût du diabète a doublé, atteignant 15 milliards d'euros, soit 10% des dépenses de santé (dont 40% pour la seule hospitalisation). Endiguer la progression du diabète et tendre vers une prise en charge plus efficiente constituent les priorités d'aujourd'hui.

Le programme fédéral de l'AFD approuvé dans ses fondamentaux

Le programme fédéral exprime des valeurs communes, fondées sur l'entraide, la solidarité et le partage. Ce socle de valeurs facilite la mise en œuvre des missions fondamentales au service des patients :

- la défense de l'accès pour tous aux soins de qualité et la lutte contre toute forme de discrimination liée au diabète
- l'exercice d'une mission de prévention auprès de tous les publics, et particulièrement les plus précaires, les jeunes et les jeunes adultes
- la formation initiale et continue des patients bénévoles (Patient Expert AFD)
- l'accompagnement des patients par des actions individuelles et collectives de qualité

Des actions concrètes à plusieurs niveaux

Au niveau **fédéral**, cette démarche se traduira par le renforcement de la formation initiale et continue, la création d'un cahier des charges avec comme corollaires une valorisation et une professionnalisation progressive des compétences de milliers de bénévoles.

En direction du **public**, l'AFD prévoit l'extension de son catalogue d'actions de proximité, structurées en fonction des besoins et labellisées (prévention primaire, contrôle glycémique, prévention des complications, Patient Expert AFD...). Ces actions s'inscriront dans une réelle complémentarité avec l'ensemble des acteurs de santé de proximité.

Au niveau **institutionnel**, ce nouvel élan prendra forme à travers la poursuite de partenariats avec l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé, et par une représentation accrue des patients dans la gouvernance de la santé, et notamment dans les Conférences Régionales de Santé et de l'Autonomie (CRSA).

Contact presse : Christiane VEINIERE : 01 40 09 68 57- 06 75 69 77 38